

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale

Décision n° 10905 du 8 mars 2022 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « administrative et technique »

NOR : INTJ2205523S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 18830 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130654S) ;

Vu la décision n° 34565 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130614S) ;

Vu la décision n° 75071 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130659S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont les noms suit sont promus au grade de major le 1^{er} avril 2022 :

Boussin	Ludovic	NIGEND : 145 387
Vetter	Bruno	NIGEND : 152 747
Blumel	Stéphane	NIGEND : 152 935

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2022 :

Etienne	Loïc	NIGEND : 196 324
Honvault	Sandy	NIGEND : 204 457

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2022 :

Yviquel	Guillaume	NIGEND : 224 558
Debbouze	Vanessa	NIGEND : 234 203
Bassel	Mbaye-Blaise	NIGEND : 318 951
Grelin	Nicolas	NIGEND : 361 598

Article 4

La gendarme dont le nom suit est promue au grade de maréchale des logis-cheffe le 1^{er} avril 2022 :

Cavallo	Morgane	NIGEND : 379 208
----------------	---------	------------------

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 mars 2022

Par ordre :
Le colonel,
commandant en second du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale,
C. Dudognon